



8 février 2023

(23-0944)

Page: 1/1

Comité des licences d'importation

Original: anglais

**RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR LES PROCÉDURES
DE LICENCES D'IMPORTATION**

NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE 7:3 DE L'ACCORD SUR LES PROCÉDURES
DE LICENCES D'IMPORTATION (2023)

GAMBIE

La communication ci-après, datée du 3 février 2023, est distribuée à la demande de la délégation de la Gambie.

La Gambie notifie qu'elle ne maintient ni n'applique de procédures de licences d'importation aux différentes catégories de produits provenant des divers pays fournisseurs depuis 2021.
